

Pont-l'Abbé Infos

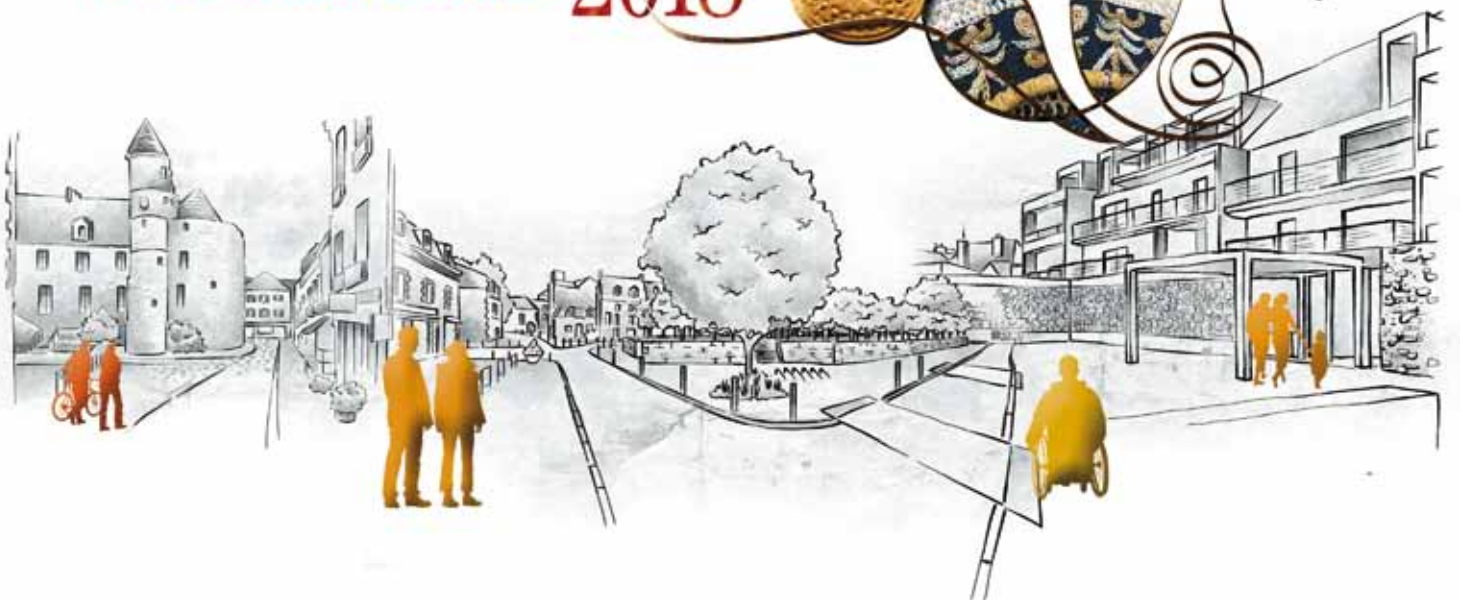


PONT-L'ABBÉ
Pont-'n-Abad

www.ville-pontlabbe.bzh

La municipalité de PONT-L'ABBÉ vous PRÉSENTE ses MEILLEURS VOEUX POUR L'année 2018

Kinnig ara DEOC'H
an TI-KÊR
e WELLAÑ HETOU
evit ar BLOAVEZH 2018





STÉPHANE LE DOARÉ
MAIRE

Bloavezh Mat

Madame, Monsieur, cher(e)s administré(e)s

Nous n'aurons pas vu passer l'année 2017, tant l'activité municipale aura été intense à tous niveaux (animations, festivités, programme culturel, travaux, action sociale, etc.).

Nous avons dernièrement acté la municipalisation du centre de découverte de Rosquerno. Cet outil à vocation mixte (centre aéré et classes de découvertes) accueille tout au long de l'année de nombreux enfants dans un cadre à nul autre pareil. Son fonctionnement associatif ne permettait plus d'assurer une stabilité financière satisfaisante, aussi, conscients de l'atout du centre de découverte fréquenté par des enfants venant de toute la France, nous avons décidé de municipaliser cette structure et de gérer en propre, avec notre service enfance-jeunesse, les activités qui s'y déroulent.

Novembre a aussi vu la notification des marchés de travaux pour un sujet qui devenait un serpent de mer : celui de la rénovation de nos Halles, pour un investissement de près de 500 000 € HT. Dès le 8 janvier 2018, nous serons engagés pour 4 mois de travaux permettant de sécuriser et de remettre aux normes nos Halles. Ce bâtiment remarquable héberge 9 commerçants à l'année (bou-

cher, fromager, poissonniers, traiteur, traiteur de la mer, primeur, crêpier et fleuriste). Durant la phase de travaux, ils seront relogés dans une structure modulaire sur la place de la République.

Le 13 décembre s'est ouvert un cycle de conférences sur la santé, mis en place conjointement avec l'Hôtel Dieu. A travers 3 à 4 conférences par an, notre objectif est de mieux vous informer et de rendre plus accessibles des thématiques de santé auxquelles nous sommes tous confrontés un jour ou l'autre. Ces conférences gratuites et ouvertes à toutes et tous, sont animées par des médecins et des spécialistes.

Le mois de décembre 2017 fut également un mois important pour l'avenir de notre projet de cinéma, car les instances communautaires du Pays Bigouden Sud et du Haut Pays Bigouden, ainsi que notre conseil municipal, ont été amenées à délibérer pour un portage du projet à l'échelle intercommunale en soutien à l'investissement du porteur du projet qu'est la société Cinéville.

Depuis le début de ce projet, nous martelons que notre commune ne peut pas porter seule cet investissement structurant pour le territoire. Je remercie les 2 bureaux communautaires

qui nous ont écoutés et qui ont accepté de présenter ce dossier dans leurs conseils respectifs. Le vote unanime de ces instances en faveur du projet constitue le premier acte fort d'une mutualisation accrue au bénéfice de nos administrés.

Enfin, la féerie de Noël a également investi notre ville, dès le 8 décembre, avec comme nous l'avons amorcé l'année dernière, une refonte de nos illuminations, des nouveautés, dont la boîte aux lettres du Père-Noël qui a pris place à l'entrée de son salon dans la cour du Château.

Venez nombreux découvrir ces nouvelles scénographies qui coïncident avec la réouverture à la circulation automobile dans la rue principale qui s'est intégralement refait une beauté en à peine 10 semaines de travaux. Ces travaux étaient une nécessité pour maintenir notre cœur de ville attractif et le rendre plus accessible à tous. L'avis des uns et des autres est unanime, une vraie réussite !

En mon nom et celui de la municipalité, je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2018.

Je vous donne rendez-vous à notre cérémonie des vœux qui aura lieu le jeudi 11 janvier 2018 à 19h00 au centre culturel Le Triskell.

Cérémonie des vœux

Judi
11 janvier
à 19h00
au centre
culturel
Le Triskell

MAGAZINE MUNICIPAL ÉDITÉ PAR LA VILLE DE PONT-L'ABBÉ
Square de l'Europe / CS 50081 / 29129 Pont-l'Abbé cedex
Tél. : 02.98.66.09.09 / Fax. : 02.98.66.09.00
www.ville-pontlabbe.bzh
RESPONSABLE DE LA PUBLICATION Stéphane Le Doaré
RÉDACTEUR EN CHEF Mireille Morvezen
CONCEPTION-RÉALISATION Nathalie Mavic
TIRAGE 5000 exemplaires
PHOTO COUVERTURE Gaëlle Maisonneuve
PHOTOS : A3 Paysage / Henri Maugard Architecte / DR
Imprimé sur papier écologique
Dépôt légal : ISSN 1277 7900

3/6
VIE LOCALE
ACTION SOCIALE

7/8
JEUNESSE
ÉDUCATION

9/13
URBANISME
TRAVAUX

14/17
CULTURE
LOISIRS

18
AU QUOTIDIEN

19
TRIBUNES

Quand la ville s'illumine...



La cour du château



Le jardin des Douves

Le rond-point de Pont-Guern



PRIX SPÉCIAL DE LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

En juillet, le jury du label « Ville ou Village Fleuri » a visité 70 communes. Objectif : décider du nombre de fleurs à apposer sur le panneau, selon des critères stricts.

Dans le cadre du contrôle de la 3^{ème} fleur, la commune a reçu le prix spécial « de la mise en valeur du patrimoine ». Ce prix récompense le travail mené tout au long de l'année par les agents et les élus en charge de l'environnement et notamment celui réalisé dans les jardins des douves.

Résidence des Camélias Zoom sur une année 2017 « animée »

Malgré le gros chantier de rénovation qui se poursuit à la résidence des Camélias, les journées sont toujours aussi animées pour les résidents grâce à un programme d'activités variées :

Les repas à thèmes : barbecues sur la nouvelle terrasse ; repas crêpes mensuels ; tour du monde des saveurs... on se régale !



Les concerts et les conférences à domicile : un public attentif !



Les sorties : au cinéma ; au bord de la mer pour manger une glace ou mettre les pieds dans l'eau ; pour voir les décorations de Noël...

Les séances de gym douce hebdomadaires pour garder la forme.



Les séances de médiation animale et des sens qui se réveillent...

... sans oublier les ateliers tricot et jardinage, le loto mensuel, les jeux et lecture, les rencontres inter-résidences avec les concours de pâtisserie, de belote, les olympiades.

Retour sur *la semaine bleue*

Avec ses partenaires - le lycée Laënnec, les écoles maternelles publiques et privées, la Maison pour tous et les EHPAD de la ville - le Centre Communal d'Action Social avait concocté pour la semaine bleue un programme varié et convivial avec entre autre :

- un atelier équilibre à la résidence Ti Pors Moro qui a même fait l'objet d'un reportage sur France 3 ;
- un goûter dansant animé par l'Orchestre Bulles ;
- une séance de cinéma à la Maison pour tous ;
- la fête du sourire avec les écoles et les clowns ;
- Et le traditionnel repas des aînés.



Le colloque/débat pour les aidants familiaux et loto au Lycée Laënnec



La fête du sourire au patronage laïque avec les écoles et les clowns



Le repas des aînés

Retour sur *l'inauguration de l'EHPAD* *« la résidence du Prat »*



Après deux ans de travaux, le nouvel établissement de l'Hôtel Dieu de Pont-l'Abbé accueille ses résidents. Ce projet collectif, décidé dans le cadre du plan « Hôtel-Dieu 2014 » et lancé en septembre 2015, consistait en la construction d'une nouvelle structure dédiée aux personnes âgées dépendantes.

Depuis début octobre, elle est occupée par 166 résidents. Elle dispose de 68 places Ehpad et 48 places d'Unité de soins de longue durée (USLD), dont quatorze en gérontopsychiatrie. Un pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) de quatorze places permet également d'accompagner en journée les résidents atteints de troubles cognitifs. L'établissement offre une grande qualité de services : vastes espaces collectifs et lumineux, chambres individuelles, salons à disposition des familles, salle de restauration à chaque étage... une surface de 4.400 m² sur quatre étages.

L'établissement a été intégré au cœur de la ville. Il se veut ouvert sur le quartier. Les cheminements piétonniers et l'aménagement à venir de la rue du Prat offriront encore une meilleure intégration du bâtiment dans la ville.

« Ce projet de vie a pu être réalisé grâce au concours de l'État via l'ARS (Agence régionale de santé) et le Conseil départemental à hauteur de 3 M€ », a expliqué Frédéric Loison directeur général délégué d'Aiguillon, bailleur social.



Une antenne de l'ADAPEI 29 présente sur le pays bigouden

Depuis juin 2017, une antenne de l'ADAPEI 29 (Association Départemental d'Amis et de Personnes Handicapées mentales) est présente sur le pays bigouden. A ce jour, 51 familles ont rejoint l'association.



À NOTER

Des permanences ont lieu le jeudi des semaines paires - sauf pendant les vacances scolaires - de 13h30 à 16h30 au foyer Croas Caer de Plonéour-Lanvern.

C'est par une volonté d'être au plus près des besoins des personnes handicapées et d'aider les personnes éloignées des systèmes d'aides institutionnalisées que l'ADAPEI a voulu mettre en place ce relais. L'association veut apporter un autre regard sur le handicap mental.

Pour se faire connaître, elle a communiqué avec toutes les mairies, les deux communautés de communes du pays bigouden et avec le Centre local d'information et de coordination (CLIC). Certaines communes ont proposé de travailler avec les services des CCAS, d'autres aident en termes de logistique.

Les membres de l'association ont participé à trois forums associatifs ; une soixantaine de personnes sont venues à leur rencontre. Le besoin est là et l'isolement social est bien réel.

AIDER LES FAMILLES

Un autre objectif de l'association : l'aide pour remplir des documents où l'accompagnement des personnes lors d'entretiens. Avec les familles, une réunion a lieu une fois tous les trois mois à la salle municipale de Tréméoc. Comme d'autres associations, des moments festifs sont également organisés mais pas qu'entre personnes du monde du handicap, mais avec tous et toutes les personnes qui le souhaitent car l'association a aussi les mêmes envies de partager de bons moments.

CONTACT

Ghislaine GUIRRIEC
Tél. : 06.63.28.77.64
guirriec.ghislaine@gmail.com
Jean-François MARANDOLA
06.70.35.06.86
jean-francois.marandola@outlook.fr



BANQUE ALIMENTAIRE

Merci aux généreux donateurs, aux grandes surfaces et à l'ensemble des bénévoles grâce auxquels 5.882 kilos de denrées ont été récoltés les 24 et 25 novembre. Un merci particulier aux élèves du lycée Laennec et de St Gabriel, au personnel de la Banque Populaire et aux résidents du Foyer de Pen Ar Prat pour leur présence active.

Les risques auditifs expliqués aux collégiens

Le Point Information Jeunesse est allé à la rencontre des élèves de 4^{ème} du collège Laënnec afin de leur proposer une animation d'une heure pour aborder les questions liées aux risques auditifs.

L'animation s'est déroulée en trois temps :

1. Identifier les prises de risque et les bons comportements à adopter et découvrir une application pour smartphones qui mesure les décibels et les bouchons d'oreille à usage unique.
2. Répondre à un quizz en ligne pour évaluer leurs connaissances.
3. Echanger à partir des résultats du quizz

DES RISQUES AUDITIFS RÉELS ET NOMBREUX

Cette animation avait pour objectif de faire connaître aux collégiens les risques auditifs et les bons gestes pour s'en prémunir. Aussi, ils ont appris que :

- C'est l'intensité d'un bruit et la durée d'exposition à ce bruit qui peuvent être à l'origine de troubles auditifs graves et irréversibles.
- Les sons sont nocifs pour



Retrouver le quizz sur le site : <http://qys2.com/7whnt1ko>

l'oreille à partir de 85 dB et peuvent altérer l'audition à jamais. - A partir de 110 dB, ils deviennent intolérables et peuvent dégrader

très rapidement l'audition. - Le seuil de douleur se situe à 120 dB. - Au-delà de 115 dB les bruits impulsifs très brefs provoquent des dommages irréversibles. - Au-delà de 80 dB pendant 8h, l'oreille est en danger. - A 110 dB la durée d'exposition sans protection ne doit pas dépasser 4 minutes. - A 130 dB, il est conseillé de ne pas s'exposer même en portant des protections. - La principale cause de la perte de l'audition est l'usure des cellules sensorielles qui sont fragiles. Plus les expositions sonores intenses sont cumulées sans protections adaptées, plus ces cellules sont sollicitées et fragilisées. L'usure naturelle liée à l'avancée en âge est alors accélérée.

POUR ALLER PLUS LOIN

<http://www.journee-audition.org/>
<http://agi-son.org/>
<http://inpes.santepubliquefrance.fr/www.ecoute-ton-oreille.com>



ACTION HUMANITAIRE

Dans le cadre d'un partenariat avec Axistance, association humanitaire qui œuvre en faveur des villageois d'Ap Tan Hung, localité située au sud du Vietnam, 23 jeunes sapeurs-pompiers ont lancé du 20 novembre au 22 décembre, une opération « papiers cadeaux » au centre Leclerc. Sensibles au message de cette association qui contribue, entre autres, à la reconstruction d'une école, les JSP ont voulu apporter, avec cette action, leur petite pierre à l'édifice.

Un nouvel avenir pour le centre de Rosquerno

Le Centre de Rosquerno accueille depuis 1987 l'accueil de loisirs de Pont l'Abbé (ALSH) et des classes de découverte venues de toute la France.



Le centre bénéficie d'un environnement exceptionnel, niché au cœur d'un espace boisé et installé sur les bords de la rivière de Pont-l'Abbé.

Le centre bénéficie d'un environnement exceptionnel. Très proche de Pont-l'Abbé par la route ou le chemin de halage, il est niché au cœur d'un espace boisé, propriété du conservatoire du littoral. Il est aussi au bord de la rivière de Pont-l'Abbé, un site classé Natura 2000 en raison de son importance pour les oiseaux migrateurs. Depuis 2005, l'association de Rosquerno ne gère plus que les classes de nature, de mer

ou de patrimoine. Les locaux sont donc partagés : l'ALSH de Pont-l'Abbé les utilise lors des vacances scolaires et les mercredis et l'association pendant le temps scolaire. Aujourd'hui, cette organisation doit évoluer en raison des difficultés financières que connaît l'association depuis 2013. Les élus sont unanimes pour préserver les classes de découverte et les emplois qui leur sont liés. La ville dispose d'un

bel équipement et le centre est reconnu pour la qualité de ses prestations. L'accueil de classes de découverte est un vecteur de notoriété pour la ville et le pays bigouden. Une partie des enfants accueillis revient en vacances dans la région avec sa famille, ou plus tard, devenus adultes.

Le conseil municipal a donc décidé la reprise de l'activité du centre découverte de Rosquerno en régie municipale, au sein du service enfance-jeunesse, sous la dénomination "Rosquerno estuaire". Des propositions ont été faites au personnel de l'association pour les intégrer dans le personnel municipal.

Le nouveau projet de Rosquerno estuaire s'appuiera sur l'expérience du personnel de l'association qui s'est investi pour que la transition se fasse au mieux, dans l'intérêt du maintien de l'activité et des finances de la ville.



Les informations pratiques

Centre municipal d'accueil et de découverte
ROSQUERNO ESTUAIRE
Chemin de Rosquerno / 29120 Pont-l'Abbé

CONTACTS

Tél. 02.98.66.15.00 - 02.98.66.15.01
ou 02.98.66.06.16
rosquerno@ville-pontlabbe.fr

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été adopté

Par délibération du 17 octobre 2017, le Conseil Municipal a approuvé le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) ; il est exécutoire depuis le 20 octobre 2017.

Le plan local d'urbanisme (P.L.U) détermine les conditions d'un aménagement du territoire respectueux des principes du développement durable en prévoyant des capacités de construction et de réhabilitation suffisantes pour la satisfaction des besoins en matière d'habitat et d'équipements publics, d'activités économiques, commerciales ou touristiques, de sport, de culture, de préservation des espaces naturels et agricoles. Pour Pont-l'Abbé, les principales orientations définies dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), qui ont prévalu à l'élaboration du document, sont :

- Orientations en matière d'accueil de population et d'habitat,
- Anticiper une croissance démographique,
- Proposer une offre de logements diversifiée,

À NOTER

L'intégralité du document est consultable sur le site de la ville www.ville-pontlabbe.bzh ou à la direction des services techniques et de l'urbanisme, place de la gare. Tél. : 02.98.66.13.09.

L'approbation du document permet désormais de disposer de règles stables et d'offrir des conditions satisfaisantes de développement sur le territoire.

- Orientations en matière d'urbanisation,
- Limiter la consommation d'espaces et l'étalement urbain,
- Renforcer en priorité le tissu urbain de la ville,
- Orientations en matière d'équipements et de déplacements,
- Répondre aux besoins en équipements des populations actuelles et futures,
- Elaborer une stratégie globale pour la gestion des déplacements,
- Orientations en matière de vie économique,
- Conforter la centralité de la commune,
- Permettre l'évolution et renforcer l'offre de zones d'activités,

- Favoriser le maintien d'une agriculture périurbaine,
- Favoriser le développement touristique notamment dans le cadre d'une valorisation du patrimoine,
- Orientations en matière d'environnement et de patrimoine,
- Garantir la protection des espaces naturels et préserver les continuités écologiques,
- Produire une urbanisation plus soucieuse de l'environnement,
- Prendre en compte les risques et les nuisances,
- Préserver et mettre en valeur le patrimoine historique et architectural de la commune.

L'approbation du document marque l'aboutissement d'une longue procédure et permet désormais de disposer de règles stables et d'offrir des conditions satisfaisantes de développement sur le territoire.





Le vitrail restauré.

Restauration partielle de l'église les travaux avancent

Notre-Dame des Carmes,

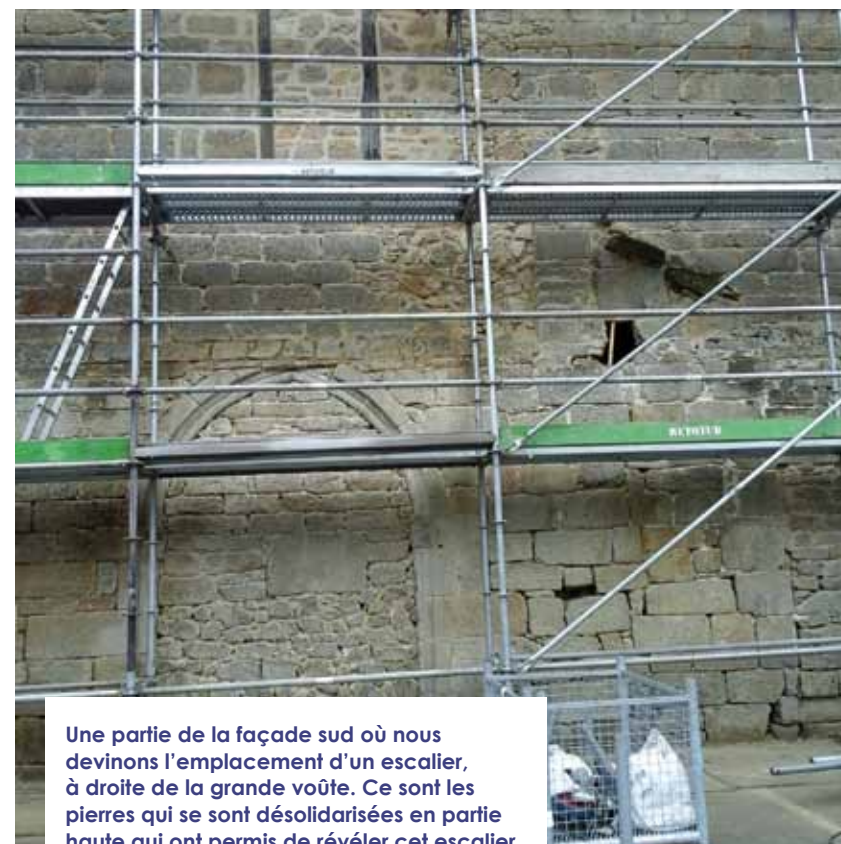
La restauration partielle de l'église Notre-Dame des Carmes a démarré fin août 2017. Elle s'achèvera en février 2018.

Construite à partir de la fin du XIV^{ème} siècle, cette église classée au titre des Monuments Historiques a bénéficié de plusieurs grandes campagnes de travaux depuis le début du XX^{ème} siècle.

L'ÉGLISE RÉHABILITÉE ET SÉCURISÉE

Les études menées en 2016 par une équipe de maîtrise d'œuvre dirigée par Madame Marie-Suzanne de Ponthaud, Architecte en Chef des Monuments Historiques, en liaison étroite avec l'Architecte des Bâtiments de France, ont révélé la fragilité de certaines parties de la structure de l'édifice.

L'église réhabilitée sera sécurisée. Un grand soin a été porté à la réfection de la façade Sud donnant sur la cour de l'école Jules Ferry. Le vitrail de la baie la plus à l'Est, près de la tour de la sacristie, a fait l'objet d'une restauration complète. Dans la sacristie, le plancher haut supportant le poids de l'orgue est remis en état et les poutres sont consolidées. Une mise aux normes électriques et un enduit à la chaux des murs en pierre de la sacristie sont également en cours de réalisation. Le coût provisoire des travaux est de 290 000 € H.T.



Une partie de la façade sud où nous devinons l'emplacement d'un escalier, à droite de la grande voûte. Ce sont les pierres qui se sont désolidarisées en partie haute qui ont permis de révéler cet escalier.



Installation de la gouttière en cuivre en bas de la toiture de la façade Sud. L'état de la toiture a été vérifié et certaines ardoises refixées.



Les tableaux électriques vont être déplacés dans la niche qui sera fermée par une porte bois. Le mobilier de la sacristie, trop imposant pour être déplacé, a été protégé par des panneaux de bois pour la durée des travaux.

Travaux du centre historique, place à la deuxième phase



La première phase de travaux d'aménagement du centre historique s'est achevée début décembre. Après une pause hivernale afin de permettre aux usagers de profiter sereinement des fêtes de fin d'année et des soldes, la deuxième phase débutera fin janvier.

Les travaux concerneront la rue du général de Gaulle, la rue Jean-Jacques Rousseau et la place des échaudés. En l'état actuel, la composition de la voirie rend difficile les déplacements des personnes et la rue Jean-Jacques Rousseau est confrontée aux problèmes de voitures ventouses. Le projet propose une compo-

sition de l'espace plus claire et sécurisée. La circulation sera fluidifiée et les modes alternatifs favorisés. L'aménagement prendra également en compte la dimension historique et patrimoniale des espaces publics afin d'offrir un cadre de vie agréable aux habitants.

Les informations pratiques



La circulation
La circulation est interdite sur le périmètre des travaux.



Commerces ouverts
Les commerces continuent d'accueillir leur clientèle pendant la durée du chantier.



Les livraisons
Les commerçants doivent informer les livreurs des changements induits pendant la période de travaux.



Ordures ménagères
Pendant la durée des travaux, les camions ne collectent pas sur le périmètre des travaux. Vous devez donc déposer vos bacs (verts et jaunes) sur le point de regroupement le plus proche de votre habitation. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter les services techniques communautaires au 02.98.87.80.58.

Rénovation des halles, le chantier est lancé

La rénovation des halles débute en janvier. Cet édifice remarquable rouvrira ses portes au cœur du printemps 2018. Les halles réhabilitées seront sécurisées, fonctionnelles, plus accueillantes et confortables.



Projet de signalétique – Des panneaux métalliques à découpe laser prendront place en remplaçant de l'ancienne signalétique.

L'état général actuel des halles, édifice datant de la fin du XIX^{ème} siècle, pose des problèmes de structure et nécessite un rafraîchissement des espaces intérieurs. Sa réhabilitation était donc attendue. La conception architecturale

a été confiée à une équipe de maîtrise d'œuvre dirigée par l'atelier d'architecture Henri Maugard de Quimper. L'Architecte des bâtiments de France apporte également ses conseils pour garantir la qualité architecturale du projet.

UN ÉDIFICE ACCESSIBLE ET FONCTIONNEL

La charpente de la toiture sera consolidée et la couverture complètement remplacée. Les menuiseries en bois extérieures seront remplacées par des menuiseries en aluminium. Les parties en pierres seront rejointoyées et un nouvel enduit sera réalisé sur l'ensemble des façades. Pour valoriser le site, le projet intègre des travaux d'effacement des réseaux. L'édifice, plus fonctionnel, assurera l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Mettant l'accent sur la qualité de l'accueil et le confort, un grand soin sera apporté à la signalétique, au sol et aux menuiseries. Le coût des travaux est de 500 000 € H.T.



À NOTER !

Durant les travaux, dont la durée prévisionnelle est de 4 mois, des halles provisoires seront installées sur la place de la République pour permettre aux commerçants de continuer leur activité. N'hésitez pas à leur rendre visite !



La « colo » c'est bon pour grandir !

L'Amicale laïque propose un séjour de vacances en Savoie du 9 au 27 juillet 2018. Originale par sa durée de 19 jours, la colo permet de découvrir le magnifique parc régional des Bauges par des activités adaptées (activités physiques de montagne, nuitée en refuge, camping, randonnée...) en prenant le temps d'un « Vivre ensemble ».



La colo permet de découvrir le magnifique parc régional des Bauges par des activités adaptées.

La colo, c'est être acteur de ses vacances et la possibilité de se faire de nouveaux amis. Ouverte aux enfants et aux jeunes de 9 à 14 ans, avec une équipe d'animation diplômée et expé-

rimentée, la colo s'appuie sur un projet éducatif favorisant la citoyenneté, la découverte d'un milieu nouveau, le respect du rythme individuel et la richesse de la vie collective.

RENSEIGNEMENTS

Delphine Caro
Tél. : 06.60.35.10.95.
Brigitte Quelaudren
Tél. : 02.98.87.33.14.
Permanence de l'Amicale laïque le jeudi 17h30 - 19h30
Tél. : 02.98.87.39.69
permanence.amicalelaique@laposte.net

POUR EN SAVOIR PLUS

www.colo-alpa-bauges.fr

Des aides sont possibles pour les familles (Mairie, bons Jeunesse au Plein Air (JPA), comité d'entreprise...). Les chèques vacances sont acceptés, les paiements peuvent être étalés. La ville de Pont-l'Abbé aide également financièrement tous les enfants résidant sur la commune (11,50€ par jour en 2017 soit une réduction de 218,50€ pour le séjour). Enfin, la Jeunesse au Plein Air propose une aide financière pour un premier départ en centre de vacances (voir site : www.jpa.asso.fr).

Les Petits frères des pauvres apportent une présence fraternelle

Bientôt cinq ans que s'est créée l'équipe des « petits frères des Pauvres » du Pays bigouden sur la commune de Pont-l'Abbé. Depuis, notre association, sans appartenance politique ou religieuse, a grandi et s'étend maintenant sur les communes voisines.



Les Petits frères des pauvres accompagnent dans une relation fraternelle les personnes en situation d'isolement

sonnels très forts. En plus de ces visites à domicile, notre équipe organise chaque trimestre une sortie amicale regroupant bénévoles et personnes accompagnées, mais aussi des séjours de vacances selon le souhait de chacun : ainsi, cette année une personne a pu réaliser son rêve d'un voyage en Crète, alors que d'autres ont pu passer une semaine dans le Morbihan. Aujourd'hui, une vingtaine de bénévoles accompagnent une vingtaine de personnes isolées. Les demandes d'accompagnement sont nombreuses et nous recherchons de nouveaux bénévoles prêts à donner une heure de temps par semaine pour apporter un peu de bonheur à ceux et celles qui n'ont que nous pour échanger un sourire.

Un seul but : accompagner des personnes de plus de cinquante ans se trouvant en situation d'isolement et leur apporter une présence fraternelle. Notre devise « des fleurs avant le pain » indique bien que nous

voulons avant tout créer une relation amicale avec les personnes que nous accompagnons. Pour nous, cette relation passe d'abord par des visites régulières, souvent hebdomadaires, où se nouent souvent des liens per-



CONTACT

Les petits frères des pauvres
2 rue de la source - 29120 Pont-l'Abbé
Tél. : 02.98.66.10.92
pfp29@orange.fr



MURDER PARTY À LA CHAPELLE DU SACRÉ CŒUR

Le dimanche 22 octobre dernier, une centaine de personnes a participé à une Murder party, organisée à la chapelle du Sacré-Cœur par l'association « Réveil sur la Breizh ». Étaient également présents les membres de l'association des « Ouvriers du Sacré-Cœur », chargée de la rénovation de la chapelle.



RETOUR SUR LE SALON DU LIVRE BIGOUDEN

Le deuxième Salon du livre bigouden, organisé par le collectif des Plumes du paon, et soutenu par la Ville de Pont-l'Abbé, a tenu début décembre toutes ses promesses : un concours de poésies avec plus de 150 poèmes, des rencontres, des dédicaces, des conférences... ont offert aux visiteurs une richesse culturelle. Plus d'une trentaine d'auteurs étaient présents ainsi que de nombreux invités.

Le Be Good Jazz Club réunit des amateurs autour d'une même passion

Le Be Good Jazz Club (Ass. loi 1901) est une formation musicale de 21 musiciens tous fervents amateurs du jazz.



Après la fermeture de l'école de musique de Pont-l'Abbé, quelques élèves amateurs de jazz ont souhaité continuer leur activité. Ils se sont regroupés en association et ont créé, en septembre 2013, le Be good jazz club.

La formation est composée de 11 saxos, 4 ténors, 6 altos, 1 soprano, 4 clarinettes, 2 trompettes et pour la rythmique 1 batterie, 1 piano, 2 guitares, basse et électrique.

Il ne manque plus qu'un trombone !

Le groupe se retrouve tous les mardis soir au Patronage laïque

(hormis l'été), où sous la houlette de Dany Ménérat, répète de façon assidue un répertoire d'une vingtaine de morceaux.

A l'instar de grandes formations classiques du jazz, le Be Good Jazz Club joue les différents morceaux en alternant la mélodie en groupe et des solos de chacun des instrumentistes.

Le répertoire présenté, est agréable et accessible par tous, initiés du jazz ou pas, tout public.

Le groupe a donné plusieurs concerts, venant soutenir d'autres associations qui défendent des causes contre des maladies, ou dans des lieux publics lors des différentes manifestations, (Défi des Ports de Pêches, Les Mercredis en Musique à Loctudy, Le Manoir de Kerhoas...etc.)

À chaque fois, le public est séduit par le jeu du groupe et en redemande !!!

Pour l'année à venir le programme des concerts est en cours d'élaboration.

Parmi les objectifs fixés par le Président Georges Stefanidis, un grand concert public, au printemps, à Pont-l'Abbé...

PRATIQUE

Répétitions tous les mardis, de 18h00 à 20h00, au patronage laïque.
Contact : begoodjazzclub@aol.fr

SAISON DE SPECTACLES

Le Triskell - Pont-l'Abbé 2017 - 18



"TREIZOUR"

Une exploration contemporaine de la danse et du chant traditionnels
Samedi 20 janvier / 20h30



OUTSIDE DUO

Spectacle musical - sortie de création
Dimanche 4 février / 17h



AVALON CELTIC DANCES

Spectacle de musique et danse irlandaise
Dimanche 18 février / 17h



"GENTLEMEN DEMENAGEURS"

Théâtre de boulevard - Humour
Samedi 24 février / 20h30



LUCKY PETERSON

Blues - Jazz - Hommage à Jimmy Smith
Dimanche 18 mars / 17h



"MACADAM CYRANO"

Théâtre de rue - Cie Les Batteurs de Pavés
Dimanche 13 mai / 16h

À VOS AGENDAS !

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE

6 et 7 janvier /
Sous-sol du château
Organisateur
Photographie Bigoudène

CHALLENGE ANDRÉ MÉHU

Dimanche 28 janvier /
Kervazegan
Organisateur
Club Athlétique Bigouden

CONCOURS HIPPIQUE

Dimanche 11 février /
Centre équestre
Organisateur
Club hippique de Rosquerno

BRADERIE

Samedi 17 février /
Maison Pour Tous
Organisateur
Secours Populaire

COMPÉTITION

Dimanche 25 février /
Salle omnisports Kerarthur
DÉCOUVERTE ET INITIATION
le samedi 24 février
Organisateur
Rama Thaï Boxing Gym

LA COLO FÊTE SES 20 ANS

Samedi 17 février /
Patronage Laïque
Organisateur
Amicale Laïque

LOTO

Dimanche 25 février /
Centre culturel Le Triskell
Organisateur
Comité d'Animation
de Pont-l'Abbé

STAGE QI GONG

10 et 11 mars /
Maison Pour Tous
Organisateur
La courte échelle

LES GRAS

Samedi 10 mars /
Centre-ville et Triskell
Organisateur
Comité d'Animation
de Pont-l'Abbé

SPECTACLE VENTRILOQUE

" ODILE LA BRETONNE "

Dimanche 18 mars /
Patronage Laïque
Organisateur
Comité d'Animation
de Pont-l'Abbé

CONCOURS HIPPIQUE

Dimanche 25 mars /
Centre équestre
Organisateur
Club hippique de Rosquerno

CHASSE À L'ŒUF

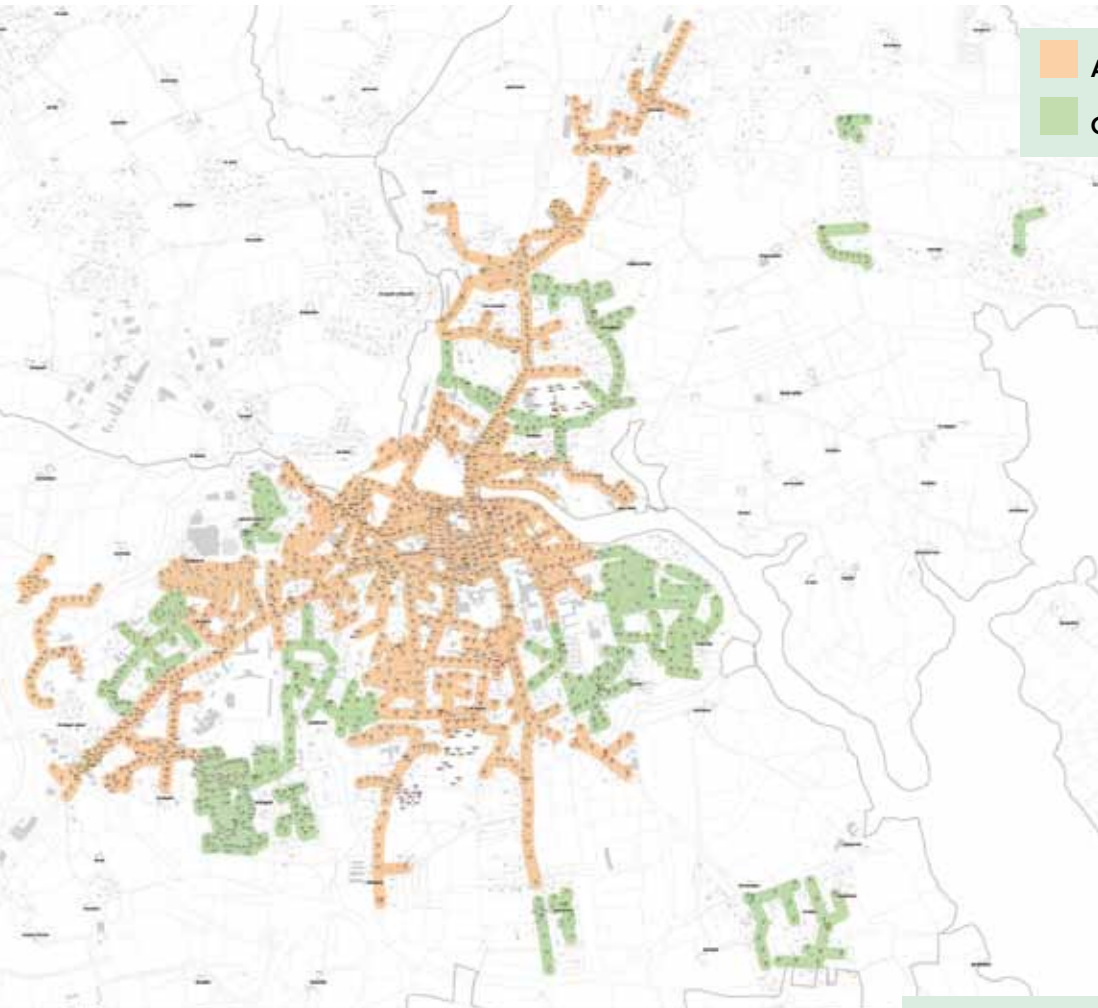
Dimanche 1^{er} avril /
Pors Moro
Organisateur
Comité d'Animation
de Pont-l'Abbé

WWW.LETRISKELL.COM

SERVICE CULTUREL - VILLE DE PONT-L'ABBÉ / TÉL : 02 98 66 00 40 / ACCUEIL@LETRISKELL.COM

Éclairage public, préserver l'environnement et réduire la facture

Dans les semaines à venir et ceci d'une manière progressive, l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit va devenir la règle.



■ Allumé toute la nuit
■ Coupure de 23h00 à 6h00

Celle-ci représente un fort gisement d'économies financières simples à mettre en place. Aujourd'hui c'est une dépense de 110 000€ par an (59.25€ par lampadaire). Avec cette mesure, on devrait diminuer cette somme de moitié, une belle économie ! L'ensemble de l'éclairage public est piloté par 69 armoires électriques dans lesquelles ont été installées des horloges astronomiques pour que l'éclairage puisse être interrompu la nuit. Seuls resteront éclairés le centre-ville, des entrées de la ville (rue du Général de Gaulle vers Loctudy, rue du Lycée/rue Guy le Garrec vers Kérouant, rue Charles le Bastard, rue Victor jusqu'à Kermaria, rue Pierre Volant Jusqu'à la rocade sud) et les zones d'activités (kermaria et Le Séquer Névez).

BON À SAVOIR
 L'éclairage public n'a aucune incidence sur la baisse de la criminalité et de la violence. 80 % des vols et agressions ont lieu en plein jour.

La volonté d'éteindre les réverbères de 23h00 à 6h00, répond à deux impératifs : la préservation de l'environnement et la réduction de la facture de consommation d'électricité. La pollution lumineuse est prise en compte aux yeux de la loi. Des dispositions législatives et réglementaires ont été promulguées pour limiter les nuisances lumineuses et leurs effets. « Les émissions de lumière artificielle de nature à présenter des dangers ou causer un trouble excessif aux personnes, à la

faune, à la flore ou aux écosystèmes, entraînant un gaspillage énergétique ou empêchant l'observation du ciel nocturne feront l'objet des mesures de prévention, de suppression ou de limitation ». La facture est déjà élevée et risque de le devenir de plus en plus avec l'augmentation annoncée des prix du kilowattheure électrique. Dans le contexte financier actuel contraint, la question de l'extinction nocturne de l'éclairage public devient fondamentale.

Par ailleurs, nous avons entamé depuis ces dernières années des travaux d'amélioration de la performance énergétique avec le passage de l'éclairage public à la technologie à Led, par le remplacement progressif des ampoules (diminution par 5 de la consommation). Après le choix de ne plus utiliser de produits phytosanitaires dans ses parcs et en centre-ville, l'extinction de l'éclairage public conforte également la volonté de la commune d'agir en faveur du cadre de vie et de l'environnement.

Expression du groupe « Rassembler et agir »

Le groupe Rassembler et Agir poursuit son œuvre de remise en valeur de la ville, conformément au programme défini en début de mandature. L'Ehpad des Camélias est en bonne voie de construction et rénovation. Les travaux vont bon train dans des conditions acceptables malgré les désagréments inhérents aux travaux. La rue du Château a été transformée, à la satisfaction des usagers et des commerçants. Son habit de fête a été remar-

qué pour Noël. La municipalité met un point d'honneur à satisfaire la population en respectant les délais. Le plan local d'urbanisme est adopté et approuvé après de longues années de travail. De nouvelles possibilités sont offertes pour le développement économique, démographique... Les deux communautés de communes ont voté à l'unanimité pour le projet de cinéma intercommunautaire. C'était notre volonté politique. Elle a

été entendue et soutenue par les autres communes. Un acte fort et important. En 2018, nous continuerons cet effort par la rénovation des halles, la deuxième tranche des travaux dans la ville, etc... Nous espérons poursuivre ce travail dans le meilleur état d'esprit et nous vous adressons tous nos vœux pour l'année 2018, en ayant une pensée particulière pour les familles touchées par le malheur.



Expression du groupe « Ensemble gardons le cap »

En ce début d'année 2018, nous souhaitons une bonne année à l'ensemble de nos concitoyens. Nous, le groupe de gauche « ensemble gardons le cap », formulons le vœu que l'ensemble de l'équipe majoritaire...
 1) Se mette enfin au travail. Beaucoup d'adjoints sont manifestement inactifs.
 2) Adopte enfin une attitude constructive en Commissions afin que les débats puissent y être effectifs à partir de docu-

ments fournis préalablement.
 3) Ne traite pas les minorités comme des chambres d'enregistrement auxquelles on expose sans débat possible des décisions déjà prises en bureau. Nous réitérons nos craintes à propos des finances. Quel sera le coût total des travaux sur 2017-2018 avec l'enfouissement de certains réseaux non prévus et réalisés en début des chantiers en centre-ville ? Ces questions ne se poseraient

pas si, pour des motifs futiles, les élus ne reportaient pas constamment la mise en place de la comptabilité analytique, seul outil susceptible de donner à l'ensemble de la population les montants réels engagés. Le centre-ville fait peau neuve. Soit. Espérons que les quartiers bénéficieront également des mêmes avantages...si du moins les finances publiques le permettent encore !



Expression du groupe minoritaire sans étiquette

PONT-L'ABBE va enfin avoir un cinéma, 10 ans après la fermeture de l'Excelsior. Après tant d'attente, certains diront que ce n'est pas glorieux. D'autres, plus indulgents, affirmeront « mieux vaut tard que jamais ». La dénonciation du projet de l'équipe précédente avait ému la population, faisant craindre un arrêt définitif. Pressé par quelques colistiers, Thierry MAVIC a alors pris conscience qu'il devait rapide-

ment tenir sa promesse électorale de cinéma. Promesse tenue, car c'est lui qui a convaincu la direction de Cinéville de venir s'installer à PONT-L'ABBE. C'est lui aussi qui a trouvé les arguments auprès de la Communauté de Communes pour que ce dossier soit communautaire. C'est pourquoi, nous lui reconnaissons la paternité de ce futur cinéma. Certes, l'aboutissement de ce dossier intervient après 1 million

d'euros investi par les collectivités. Mais n'était-ce pas inéluctable pour obtenir après PEN-MARC'H, un 2^{ème} cinéma sur le territoire bigouden ? Enfin, nous tenons à remercier les nombreux administrés qui nous ont sollicités cette année. Merci de nous accorder ainsi votre confiance ! Vous pourrez toujours compter sur nous pour être à vos côtés. Bonne et heureuse année 2018 à vous, votre famille et vos proches.

OUTSIDE DUO

Sylaji



DIMANCHE 4 FÉVRIER à 17h

LE TRISKELL PONT-L'ABBÉ

Tarifs : 6 / 8 / 12 € | Réservations par tel : 02 98 66 00 40 & sur www.letriskell.com

org. Service Culturel de la Ville de Pont-l'Abbé - licences n°1-1096153 / 3-1096154